

## CTPL du 21 juin 2010

### Déclaration liminaire

Une semaine après la tenue du CTPD où la CGT avait déjà dénoncé un contexte défavorable pour l'économie du pays et pour les salariés, nous nous retrouvons aujourd'hui pour examiner la situation au niveau de notre Direction.

On ne peut pas dire que les annonces faites par le Ministre au sujet de la réforme des retraites vont contribuer à améliorer la situation des salariés tant du Public que du Privé.

Nous ne sommes pas dupes, le seul objectif est de supprimer des fonctionnaires et de rassurer les marchés financiers.

Le relèvement de l'âge légal de 60 à 62 ans, c'est facile à vendre... la France rejoint la moyenne européenne. Pour ce qui est du relèvement de 65 à 67 ans de l'âge de la pension complète, la France atteindra ce seuil, 10 ans avant l'Allemagne, qui le prévoit en 2031.

Le relèvement des seuils d'âge, en France va être 2 à 4 fois plus rapide qu'en Allemagne, Royaume uni et Etats unis, avec un effet affiché sur les Finances Publiques dès 2013....super, nous serons encore les meilleurs, mais comme partout, c'est toujours aux salariés de payer l'addition.

Par ailleurs, ce n'est pas l'examen de la pyramide des âges des agents du Trésor d'Ille et Vilaine qui va nous rassurer. Quand 55,68% des agents du département ont plus de 50 ans, quel avenir pour nos missions ? N'est ce pas la fin programmée de beaucoup d'entre elles ?

Ce n'est pas, non plus, l'empilement des réformes ou la mise en place de nouvelles structures à marche

forcée qui permettront de créer les conditions pour un service public de qualité et de meilleures conditions de travail pour les agents.

Pour ce CTPL, nous allons examiner la note d'orientation nationale, notamment en ce qui concerne la prévention médicale.

Dans ce document, que de belles paroles et d'hypocrisie, on nous parle de risques psychosociaux. Comment ne pas s'étonner de tous ces problèmes (stress, mal être, dépressions...), quand on connaît l'état de nos services.

Moins de médecins de prévention, des visites médicales tous les 5 ans et c'est cela qui devrait contribuer à un meilleur suivi des agents. La CGT réclame des actes et non de belles déclarations d'intention.

Ce ne sont pas les suppressions de postes, 100 000 annoncées dans la Fonction Publique pour les 3 ans à venir, les restructurations et l'accumulation des réformes, qui amélioreront la situation et le vécu des personnels.

Le recul de l'âge de départ en retraite ne pourra qu'accentuer ces phénomènes. Les collègues partiront en subissant une lourde décote ou continueront à travailler confrontés aux difficultés soulignées précédemment, avec toutes les répercussions sur la qualité du service et les relations au travail.

**Plus que jamais, les conditions sont réunies pour que tous les agents, à l'appel des organisations syndicales, se mobilisent et soient dans l'action le 24 juin prochain.**

Le TPG n'a pas répondu à notre déclaration liminaire, arguant que ce n'était pas de sa compétence.

## Ordre du jour : 1 : Budget 2010 :

Au 31/05/2009, nous sommes à 33,8% de consommation du budget prévisionnel, ce qui selon la Direction démontre une relative maîtrise générale des dépenses.

- Concernant les **frais de poursuite et de commissionnement** de la TCA (58,41%), ce poste n'est pas encore stabilisé, la TG a donc attiré l'attention de la Direction Générale sur le besoin d'abondement.
- Les **fluides** (50,02%) sont impactés par les augmentations de tarifs.
- La **maintenance technique** (55,68%) entraîne une réflexion de la TG (remplacer les matériels anciens ou payer les frais de maintenance ?)
- **Télécom** (53,89%), augmentation due à l'accroissement du nombre d'abonnements installés dans les postes comptables.
- Par contre les **dépenses d'affranchissement** sont en baisse, (29,97% du budget actuellement), en raison du dispositif mis en place, de regroupement de l'affranchissement à la TG et au DI.
- Concernant les **dépenses d'équipement** (36,16%), ce chiffre modique provient du fait que nombre des investissements prévus ne seront réalisés qu'au 2<sup>ème</sup> semestre. Nous avons eu l'assurance que tous les travaux prévus seraient exécutés.

Concernant le **compacteur du CER**, les travaux d'un montant de 370 000 € devraient être réalisés pendant l'été. Ils seront en partie pris en charge par le CHS, une demande de participation a été transmise à la Direction Générale. Nous nous réjouissons que cette demande que nous avons portée depuis le début aboutisse enfin.

En cas de rupture de **fournitures dans les postes**, il y a toujours la possibilité de s'adresser au service logistique.

## 2 : Rapport d'activité au 31/12/2009 :

Nous étions **1147 agents** (avec les temps partiels) pour 1081 emplois budgétaires. 160 A (76 en Postes comptables et 84 en TG), 449 B (245 en PC et 204 en TG) et 472 C (286 en PC et 186 en TG).

300 agents exercent à **temps partiel** (21 A, 125 B et 154 C).

602 agents soit **55,68% ont 50 ans et plus**. 337 (31,17%) ont 55 ans et plus.

**845 contrats d'auxiliaire** ont été signés : 4% pour le CEA, 14% pour la TG, 18% pour les PNC et 64% pour le CER.

## **Nous avons demandé quelques compléments d'information :**

Le taux de **recouvrement contentieux des amendes** et condamnations pécuniaires est en baisse, dû au fait que le recouvrement amiable s'améliore et que le contentieux devient ainsi plus difficile, notamment en raison du nombre croissant de NPAI.

Le **délai global de paiement** s'est quant à lui accru, passant de 20,03 jours à 21,10 jours, sans que la TG n'en soit responsable. Ce retard viendrait de nos partenaires.

Concernant **Chorus** et la création de postes d'informaticiens, nous avons condamné le fait que lors des derniers recrutements, l'Administration faisait appel à des prestataires extérieurs et non à des fonctionnaires.

Concernant le **secteur projet spécifique** du DI, nous avons également dénoncé le fait que ces tâches risquaient avant la fin de l'année de passer peu ou prou au privé. Il nous a été répondu que la réflexion était en cours, sans que nos affirmations ne soient démenties.

Sur **l'éditique**, l'équipe n'évoluera pas, le volume d'édition a connu une baisse mais l'activité a été complétée par l'activité supplémentaire liée à l'affranchissement. Concernant le transfert d'activité éditique du DI de Rennes sur Meyzieux dans le Rhône, des retards se sont fait jour et il n'y a pas d'informations précises sur les dates retenues.

**Tuteurs Hélios** : la mission est pérenne mais leur nombre devrait passer rapidement à 2 voir un seul.

Une part de l'activité de la **CDC** a été transférée à la TG de Nantes, sans que cela n'impacte les effectifs, mais 0,3 à 0,4 agent devraient être supprimé par l'ORE, en fin d'année.

285 agents ont bénéficié du **remboursement du trajet domicile-travail** pour un total de 57 046,88€. Nous avons demandé si le texte attendu pour la Fonction Publique concernant les agents ne pouvant bénéficier de transports en commun ou astreints à des horaires particuliers était sorti. Il nous a été répondu que cette information ne leur était pas parvenue, mais qu'ils se renseigneraient... affaire à suivre, car nombre d'entre vous, êtes concernés.

## 3 : Formation professionnelle :

Le centre a dispensé 3781 journées de formation en 2009, dont 3240 pour les agents du département. 730 agents sur les 1174 agents du dpt ont suivi au moins une formation en 2009.

38 agents n'ont suivi aucune formation depuis 3 ans, en augmentation sur l'année dernière du fait que les agents Berkaniens, femmes de ménage ou gardiens sont maintenant intégrés dans les statistiques. Des formations pourraient leur être proposées, notamment dans le domaine de la sécurité.

Nous avons demandé des précisions sur le **Droit Individuel à la Formation** et les difficultés pour pouvoir l'utiliser.

Il est nécessaire que la formation demandée soit inscrite dans le plan de formation. Si vous préparez 2 concours externes en même temps, vous pouvez y prétendre.

Nous vous invitons à demander l'inscription au Plan départemental des formations que vous souhaiteriez voir ajoutées. Il nous a été objecté que notamment des questions de coûts pourraient vous être opposés. Nous vous invitons à nous contacter pour tout refus auquel vous pourriez avoir à faire face.

En 2009, 15 agents en ont bénéficié (12 dans le cadre de l'examen professionnel de B en A et 3 dans le cadre de la formation continue).

Le déploiement de la **nouvelle messagerie** va bientôt reprendre en commençant d'abord par les départements fusionnés.

Une formation à la prévention et à la **lutte contre les discriminations** au sein des administrations financières, d'une durée de 3 heures, sera assurée par Mesdames Séveno, Le Rest et Kerneis.

Une formation va être assurée pour les agents du **centre des pensions** (actuels et nouveaux).

Nous nous sommes faits l'écho des agents du **service liaison rémunération** qui demandent des formations sur leur secteur d'activité. Il leur est demandé de préciser leur demande, après quoi des formations pourraient être envisagées, peut être avec les SLR de Nantes et Caen.

Nous sommes intervenus également pour demander une continuité dans la **formation sécurité**... c'est le responsable ACMO qui en est chargé

**Horaires variables** de Plélan le grand... accord unanime pour déplacer les horaires d'ouverture et de fermeture du matin et de l'AM de 30 minutes. La Direction nous a confirmé que ce poste connaissait bien une vacance d'emploi.

### Questions diverses :

#### **Gestion des patrimoines privés.**

Vos représentants étaient accompagnés de Christian Delarue agent de ce service et syndiqué CGT.

Le service des Domaines est rattaché à la DGCP, il existe 17 pôles nationaux.

Le pôle de Rennes compte 12 agents et gère 7 départements.

Les agents de tous les services ont participé le 25 mai 2010 à une réunion d'information nationale relative aux restructurations à venir. L'option retenue est celle de l'assistance juridique nationale.

Les agents craignaient une centralisation hiérarchique, ils sont donc rassurés mais souhaitent que les formations soient à la hauteur de leurs attentes.

En ce qui concerne le logiciel mis à leur disposition, ils souhaitent que sa modernisation n'aboutisse pas à une mise en concurrence entre les pôles et que sa maintenance reste du domaine des informaticiens de la DGFIP.

Ils s'inquiètent également d'une utilisation excessive du contrôle interne.

Le service regrette que compte tenu de charges supplémentaires, il soit fait appel à des auxiliaires plutôt qu'à des personnels titulaires.

Ils s'interrogent par ailleurs sur le fait que certaines missions d'évaluation soient désormais confiées à des notaires ce qui pourrait présenter des risques de conflits d'intérêts.

La généralisation de l'expérimentation du partenariat avec les notaires pose aussi question.

Monsieur Robert s'est félicité que la Direction ait pris l'initiative de cette réunion nationale car il est vrai que c'est une mission spécifique au sein de laquelle les agents peuvent se sentir isolés.

Pour lui le choix d'un rattachement hiérarchique au département plutôt qu'à la DNID (Direction Nationale d'Interventions Domaniales) est un bon choix durable et source d'équilibre.

Le TPG est conscient des besoins en formation, pour lui c'est à la DNID d'en couvrir les besoins.

Pour lui encore la modernisation du logiciel est nécessaire, aucun problème de concurrence n'est à craindre entre les pôles, chacun ayant son territoire d'activités.

En ce qui concerne le contrôle interne, il est nécessaire afin de veiller au respect des règles.

Quant aux évaluations confiées aux notaires elles concernent les petites côtes, celles plus importantes (Etat, collectivités locales) demeurent dans le domaine public.

La décision d'un partenariat a été prise au niveau national.

En résumé, selon lui, les agents n'ont rien à craindre. Nous continuerons à être vigilants quant à l'évolution de ce service.

### Note d'orientations nationales en hygiène, sécurité et prévention médicale :

Dans un premier temps, il y a eu élaboration du document unique : évaluation des risques en principe avec les agents.

Les ACMO étant chargés de la mise en place des actions (Pour notre département, il s'agit de Messieurs Beck et Robinet).

La direction est bien consciente (nous les avons alertés à ce sujet) que l'ensemble des agents n'avaient pas été consultés lors de l'élaboration de ce document c'est pour cette raison qu'une plaquette vient d'être distribuée à tous.

Les chefs d'unité ou de services **doivent impérativement** présenter la démarche aux personnels avant fin juin 2010.

En ce qui concerne l'installation de défibrillateur, seuls trois sites en sont pourvus (La TCA, la Trésorerie Générale et le DI-CER).

## **Informaticiens du CER :**

Nous nous sommes faits l'écho de leurs inquiétudes quant à leur devenir au moment des créations des Directions des Services informatiques (DISI).

Madame Laurent, la chef du DI les a reçus et selon elle, ils n'ont aucune inquiétude à avoir, le problème est connu de la direction générale.

Leurs postes seront maintenus dans la sphère informatique, ils auront également la possibilité de demander des mutations vers d'autres services informatiques.

Par ailleurs, Madame Laurent s'est engagée à leur donner toutes les infos qu'elle pourrait recevoir.

## **Centre des Pensions :**

Dix emplois supplémentaires seront nécessaires pour assurer les nouvelles activités (gestion de l'actuel portefeuille et accueil téléphonique de l'ensemble des pensionnés avec le centre de Bordeaux).

Le modèle retenu pour le téléphone est un modèle réparti, "cela paraît plus confortable, car les agents vont passer beaucoup de temps au téléphone" dit monsieur Jarnigon, RF en charge des activités nationales.

Les réunions du groupe de travail avec l'ergonome ont commencé (réflexion sur l'organisation).

La restitution de ces travaux devrait se faire à la fin du mois, le calendrier étant serré pour organiser les travaux.

Par ailleurs, ce travail est mené conjointement avec le service des retraites de l'Etat de Nantes et le CRP de Bordeaux qui aura le même périmètre ceci afin que l'organisation soit la plus homogène possible.

## **Auxiliaires :**

La direction rappelle que les enfants d'agents ont la possibilité de pouvoir travailler une fois dans nos services.

Des reconductions sur plusieurs années ne sont pas envisageables et pourraient être jugées comme discriminatoires envers d'autres postulants extérieurs.

Monsieur Robert rappelle également qu'il n'est pas souhaitable qu'un jeune travaille dans le service ou poste de son parent.

## **Demandes de mutations à Rennes Colombier :**

Quinze collègues viennent de déposer récemment une demande de mutation, preuve de la crainte et des difficultés ressenties par les agents.

Si la direction comprend tout à fait les inquiétudes des agents en période de changement, il est inenvisageable de donner une suite favorable à l'ensemble des collègues lors de la prochaine CAP.

Madame Bellot accompagnée de Monsieur Rabasté futur chef du SIP Ouest ira rencontrer les agents le 22 juin afin de les entendre et leur apporter des explications supplémentaires. Il en sera de même pour les agents des pensions.

Par contre, les demandes de mutations motivées et plus anciennes pourront être examinées lors de la CAP du 2 juillet.

Nos élus veilleront à ce que les intérêts de chacun soient préservés. Nous rappelons que si des agents refusent de suivre leur mission au sein du SIP, il doit être fait appel à d'autres volontaires C'est seulement en cas d'échec lors de ces nouvelles propositions que l'agent peut être muté d'office.

## **Accès Internet :**

Celui-ci est effectivement restreint et ne permet pas toujours d'accéder à des sites utiles pour des recherches.

Madame Laurent précise qu'il existe le full internet mais son accès est réservé aux cadres supérieurs et très réglementé. De plus nous nous orientons plutôt vers un accès de plus en plus restrictif ! Néanmoins si certains sites qui vous seraient utiles sont bloqués, il faut faire la démarche d'en demander l'ouverture.

## **Point sur les travaux en cours :**

**Dinard :** Le gros œuvre est terminé, la suite des travaux est prévue pour le 22 juin et la fin du chantier est programmée aux environs de février 2011.

**Paierie départementale :** Le déménagement vers les actuels locaux de Rennes Colombier sera envisagé après le déménagement de la trésorerie.

**Bain de Bretagne :** Sa réinstallation dans les locaux du CMB, sur 2 étages, est prévue pour avril 2011.

**Tinténiac :** La fin des travaux est prévue pour août 2010. La cloison provisoire sera démontée le 13 juillet.

**Chartres :** Echéance prévue pour l'été 2011, toutefois les relations sont assez difficiles avec la mairie.

**Pipriac :** le projet d'extension est en cours, le marché sera publié en juillet 2010.

**Antrain :** une extension de 20m<sup>2</sup> est programmée (phase d'étude)

**Le Turgot :** suite aux travaux, le service des domaines et du contrôle de la redevance se réinstallent au 2<sup>ème</sup> étage.

**St Méen :** Pour l'instant aucune solution en vue.

**SIP de St Malo :** regroupement prévu fin 2011 sur le site de St Malo Sud.

**Les représentants : Martine Lebehot, Joaquim Da Silva Jesus, Christian Delarue, Jean Yves Détoc.**

**TOUTES ET TOUS EN GREVE  
ET AUX MANIFESTATIONS LE 24 JUIN**